



- Message intersyndical INRA du 23 mai 2011

Projet de schéma directeur INRA sur les fonctions « support » : entre copier/coller de l'audit et poursuite des restructurations RESISTONS À L'APPLICATION DE LA RGPP A L'INRA

La DG de l'INRA vient d'adresser aux syndicats, en tant que document préparatoire au CTP du 26 mai, son projet de schéma directeur sur les fonctions « support ». Il reprend successivement, point par point, des recommandations formulées dans le cadre de ce diagnostic RGPP (*Révision Générale des Politiques Publiques*) et avalise la méthode d'analyse avec force indicateurs de performance.

Dans ces conditions, cette approche et les réponses apportées ne peuvent en aucun cas servir de base de discussion à une quelconque amélioration des métiers relevant des fonctions support.

Le processus RGPP lui-même n'est courageusement jamais cité, comme si c'était un sigle tabou pour la Direction de l'INRA, mais les maîtres mots de la RGPP « efficience » et « mutualisation » sont réaffirmés respectivement 24 et 23 fois ! Cela rend difficilement crédible l'instruction annoncée de chantiers dans la sérénité sur les différents thèmes ; comment réfléchir avec en perspective une restriction obligatoire des moyens humains et matériels ?

Au vu des dangers de cette orientation pour l'INRA et toute la recherche publique, l'organisme servant de modèle pour cette opération, [nous rendons public ce projet](#) en le mettant en ligne sur chacun de nos sites internet avec ci-dessous, extraits du document, des modifications de fond annoncées.

Au-delà du verbiage technocratique caractéristique, la DG est amenée à lâcher le but réel de l'opération : réduire de manière importante les dépenses de fonctionnement de l'Inra en tapant en premier lieu sur les fonctions support puis en généralisant à toutes les autres : « ***une politique d'optimisation des dépenses (...) qui doit concerner la totalité des activités de l'établissement*** » (page 5). Les agents des SDAR ne sont donc pas les seuls concernés mais aussi ceux des UE et des UR.

Le texte reprend quasiment toutes les recommandations de l'audit :

- **pour les « GU » (Gestionnaires d'Unités)** « Cette réorganisation à l'échelon des centres doit s'accompagner d'une démarche équivalente à l'échelle des unités pour y développer la mutualisation des activités de gestion par la création de plateformes de gestion communes entre unités présentes sur un même site, les personnes concernées restant affectées dans leur sein. »
- **pour la GRH (Gestion des Ressources Humaines)** « aller vers la spécialisation de certains centres en termes d'expertise pour les actes de gestion RH spécialisés dont la fréquence d'occurrence est faible mais l'impact fort en termes de gestion, comme le recrutement de certains contractuels ».
- **pour le patrimoine immobilier** « la réorganisation des activités de pilotage/construction à l'échelon déconcentré autour de plaques interrégionales intervenant pour le compte de plusieurs centres ».

- **pour l'informatique** « déclinaison d'une architecture - cible au niveau territorial de la fonction support autour de plaques inter-régionales intervenant pour le compte de plusieurs centres en charge de la gestion du parc informatique ».
- **pour les achats** « en accompagnement des marchés interétablissements qui pourraient encore se développer, la création d'une fonction commune « d'acheteur » ».

Globalement :

- « au-delà du seul périmètre de l'établissement, **une optimisation des fonctions support** peut aussi être recherchée **dans une logique de mutualisation avec d'autres établissements de recherche et d'enseignement supérieur** »
- « **appel à la mobilité d'activité sur un même site** » et « **l'utilisation des départs en retraite et le redéploiement des postes qui en découlera à partir des campagnes annuelles de recrutement** pour quantifier de manière réaliste le nombre d'emplois pouvant relever de la politique de redéploiement/requalification »
- « **En 2015, dernière année de programmation de l'exercice... un tiers de postes [devront être] déployés/requalifiés** sur la totalité des postes libérés par départ à la retraite soit un peu moins de 70 emplois »

Comme nous l'avions craint, c'est tout le fonctionnement de base de l'organisme qui est en péril, fragilisant l'activité des unités de recherche, avec une dégradation des conditions de travail de toutes et tous !

Les organisations syndicales de l'INRA exigent le RETRAIT DU PROJET DE SCHEMA DIRECTEUR DES FONCTIONS SUPPORT

Les organisations syndicales de l'INRA demandent à la DG INRA de retirer ce point de l'ordre du jour du CTP du 26 mai. Elles appellent les personnels à se mobiliser massivement à cette occasion dans les centres et à [continuer à signer la pétition intersyndicale](#) déjà forte de près de 2.500 signatures.

CFDT cfdtinra@versailles.inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cfdt/>
Internet : <http://www.cfdtinra.net/>

CFTC cftcinra@versailles.inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cftc/>

CGT cgt@inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt/>
Internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

SUD contactinra@sud-recherche.org
Intranet : <https://intranet.inra.fr/sud-inra/>
Internet : <http://www.sud-recherche.org/>